

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 FEVRIER 2017

## PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'AUTOROUTE A10 À 2X3 VOIES ENTRE POITIERS (VIENNE) ET VEIGNÉ (INDRE-ET-LOIRE) : LA DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION SE POURSUIT EN 2017

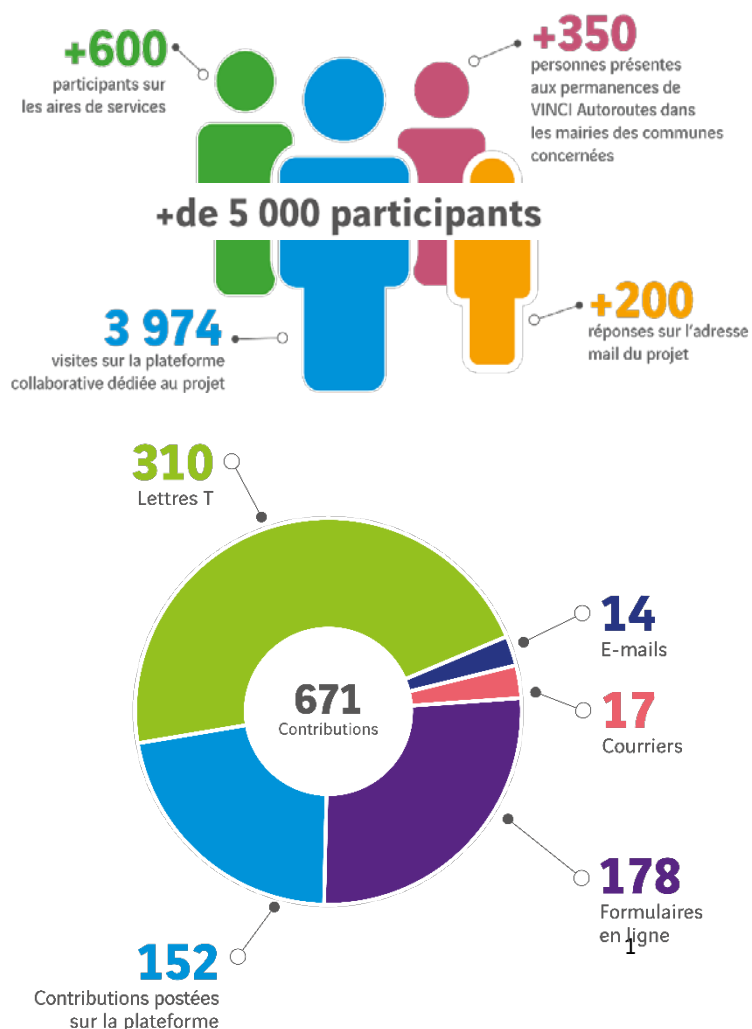
La parution du bilan de la concertation publique règlementaire prévue par l'article L103-2 du code de l'urbanisme, qui s'est déroulée fin 2016, a remporté un vif succès de la part du public. Elle ne marque pas pour autant l'arrêt de la démarche de co-construction qui se poursuit en 2017. Une première vague d'ateliers qui a réuni 150 participants, s'est tenue du 6 au 9 février, dans 4 communes du territoire (Veigné, Villeperdue, Pouzay et Jaunay Clan).

### UNE LARGE PARTICIPATION

Deux facteurs sont à l'origine de la forte participation enregistrée lors de la concertation publique règlementaire portant sur l'aménagement de l'autoroute A10 à 2 x 3 voies :

- La diversité des outils d'information et de communication utilisés (dossier de concertation, plaquette d'information, exposition itinérante, plateforme collaborative, lettre T, adresses électroniques) qui a permis de toucher un large public et ainsi de susciter un intérêt fort pour le projet d'aménagement.
- La présence sur le terrain de l'équipe VINCI Autoroutes chargée du projet pour répondre de manière personnalisée au besoin d'information sur l'aménagement.

Une étude détaillée des 671 contributions a permis de faire émerger 921 avis (un avis est une expression formulée sur un thème précis ; une contribution peut contenir un ou plusieurs avis).



Ceux-ci portent sur les 4 thématiques ressorties lors des ateliers de co-construction volontaires qui ont précédé la phase de consultation :

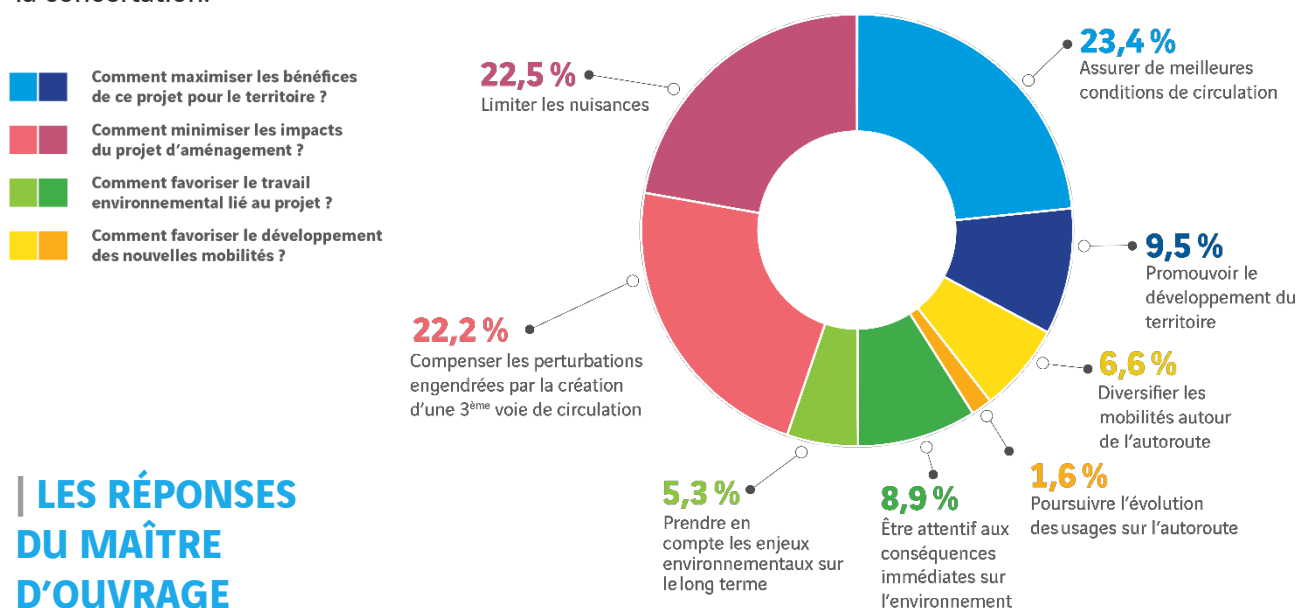
1. « Comment maximiser les bénéfices de ce projet pour le territoire ? »
2. « Comment minimiser les impacts du projet d'aménagement ? »
3. « Comment favoriser le travail environnemental lié au projet ? »
4. « Comment favoriser le développement des nouvelles mobilités ? »

## LES 8 ENJEUX PHARES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Une analyse globale des contributions adressées au maître d'ouvrage montre que le public s'est exprimé principalement sur deux grandes thématiques parmi les quatre. En effet, les sujets portant sur les thèmes « Comment maximiser les bénéfices de ce projet pour le territoire ? » (42 % des avis) et « Comment minimiser les impacts du projet d'aménagement ? » (31 %) totalisent à eux seuls 73 % des avis émis.

Les deux autres thématiques « Comment favoriser le travail environnemental lié au projet ? » (15 %) et « Comment favoriser le développement des nouvelles mobilités ? » (8 %) ont, quant à elles, suscité moins de contributions.

Après l'étude détaillée des contributions, l'analyse fine des avis a permis d'identifier 24 sujets repartis selon les 8 enjeux apparaissant comme les plus importants aux yeux des participants à la concertation.



## LES RÉPONSES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Études chiffrées et références réglementaires à l'appui, les équipes de VINCI Autoroutes ont répondu aux questions posées par les contributeurs lors de la concertation publique réglementaire.

Pour plus de clarté et de précision, les réponses du maître d'ouvrage sont classées dans le bilan de la concertation, dans la partie 3, « Synthèse thématique des avis exprimés et réponses du maître d'ouvrage ».

## UNE INFORMATION LARGE SUR LE BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE RÉGLEMENTAIRE

Rendu public par les préfets d'Indre-et-Loire et de la Vienne, le bilan de la concertation publique réglementaire est consultable dans les 27 mairies des communes concernées par le projet et en ligne sur la plateforme collaborative dédiée au projet : [www.A10-poitiersveigne.fr](http://www.A10-poitiersveigne.fr)

Il a, par ailleurs, été adressé par courrier aux acteurs économiques locaux. Les abonnés télépéage du réseau VINCI Autoroutes concernés par le projet ont reçu, quant à eux, l'information par mail, avec un lien vers la plateforme collaborative. Ce bilan sera également consultable lors des ateliers de co-construction qui auront lieu au cours du premier semestre 2017.

En parallèle, de nouvelles études techniques et environnementales vont être menées pour préparer l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique qui se tiendra en fin d'année 2017.

## UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION QUI S'INTENSIFIE EN 2017

Au-delà des études et pour favoriser les échanges avec le territoire afin d'identifier toutes les opportunités induites par le projet d'aménagement de l'autoroute A10 à 2x3 voies, VINCI Autoroutes poursuit sa démarche de co-construction en proposant à 3 périodes de l'année 2017, des sessions pur des ateliers de co-construction.

Du 6 au 9 février 2017, les acteurs et habitants du territoire, élus, associations et usagers de l'autoroute A10 se sont réunis dans 4 communes (Veigné, Villeperdue, Pouzay et Jaunay Clan) pour aborder la réglementation en termes d'acoustique, d'hydraulique, ainsi que la préservation de la faune et de la flore.

Les 150 participants ont ainsi pu débattre dans ce cadre des questions soulevées par la phase de concertation réglementaire, échanger avec les experts de VINCI Autoroutes et faire des propositions concrètes pour enrichir le projet sur les sujets de rétablissements des ouvrages, de la préservation du patrimoine et les actions possibles sur le milieu naturel.

Cette démarche volontaire de VINCI Autoroutes souligne le caractère innovant de ce projet tourné vers les acteurs du territoire en les associant le plus en amont possible pour identifier avec eux les enjeux et opportunités de développement local.



Exemples de propositions faites lors des ateliers de co-construction qui se sont déroulés du 6 au 9 février 2017 :

- **Paysage et patrimoine culturel :**

- « Récolter, dès à présent, des graines d'espèces locales pour pouvoir planter dès la phase chantier des arbres matures. »,
- « Préserver la croix des Lambert par de la verdure. »,
- « Proposer des animations digitales pour valoriser le patrimoine local, par exemple des applications smartphone ou des animations en réalité augmentée. »

- **Rétablissement des ouvrages d'art :**

- « Tenir compte des circuits cyclistes répertoriés au niveau du canton »
- « Développer des trottoirs larges pour les utilisateurs du GR »

- **Milieus naturels et biodiversité :**

- « Comparer les études réalisées sur le projet avec la vision de l'Etat sur certains sujets (loi sur l'eau, etc...). »
- « Prendre en compte les études en cours ou déjà réalisées au niveau du SAVI et de la LGV »



Les prochains ateliers sont prévus :

- les 3, 4, 5 et 6 avril 2017 sur les sujets de l'acoustique, l'hydraulique et le foncier,
- les 12, 13, 14 et 15 juin 2017 sur les thèmes de la qualité de l'air, des nouvelles mobilités ainsi que le développement économique et touristique.

Par ailleurs, des visites à portée pédagogique seront organisées au mois de mars sur d'autres chantiers du réseau VINCI Autoroutes, pour permettre aux participants des ateliers de co-construction de se projeter concernant les futurs aménagements du programme à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Poitiers et Veigné.

## LES PROCHAINES ETAPES



## LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Cette opération est inscrite au Plan de relance autoroutier, validé en 2015 par la Commission européenne.

# 93

KILOMÈTRES D'ÉTUDES ET DE CONCERTATION  
ENTRE POITIERS ET VEIGNÉ



# 24

KILOMÈTRES DE CHANTIER  
entre Sainte-Maure-de-Touraine et Veigné



ENVIRON 20% DE POIDS LOURDS

# 5

ANS  
DE TRAVAUX,  
SOIT UNE MISE EN SERVICE  
PRÉVUE EN 2023  
Sous réserve de la déclaration  
d'utilité publique en 2018

**CONTACT PRESSE :** Sylvie MARTY - 06.17.56.93.60 ou [sylvie.marty@vinci-autoroutes.com](mailto:sylvie.marty@vinci-autoroutes.com)

### A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.  
Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.  
Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)